

qu'ils encouragent et recommandent offrent des garanties sérieuses, non seulement pour les intérêts spirituels des fidèles dont ils ont la garde, mais encore pour leurs intérêts purement temporels.

"Voilà, dans mon humble opinion, les garanties que trouveront dans L'Union Franco-Canadienne les catholiques qui désirent s'y affilier.

"*Au point de vue financier*, des hommes d'affaires sérieux et d'une compétence incontestable, après avoir soigneusement étudié le système suivi dans votre société de bienfaisance à taux fixes, peuvent assurer consciencieusement qu'il offre toutes les meilleures garanties.

"*Au point de vue moral*, L'Union Franco-Canadienne, étant une association à la fois catholique et nationale, me paraît réaliser toutes les conditions demandées par le Souverain Pontife pour qu'une société soit digne de l'encouragement des catholiques."

Enfin, le vénéré métropolitain de l'ouest français, S. G. Mgr. Langevin, archevêque de St Bonifce, écrivait au vice-président de L'Union Franco-Canadienne :

"Cette Société, je n'en doute pas, est appelée à rendre de grands services et la meilleure preuve en est que vous ne craignez pas la lumière ; vous la cherchez, au contraire, pour rester toujours unis dans un même esprit de Foi et de Charité avec vos premiers Pasteurs. C'est pour vous un gage assuré de succès, et je vous félicite d'avoir si bien compris qu'une œuvre canadienne-française devait être, pour réussir, une œuvre essentiellement catholique."

Dans ces quatre citations se trouvent parfaitement résumées les notes principales qui distinguent L'Union Franco-Canadienne : 1o promouvoir les intérêts religieux et sociaux de la race canadienne-française, en marchant toujours sous l'égide et l'autorité de l'Eglise catholique (Mgr Bruchési) ; 2o. enlever aux organisations neutres et sectaires, du dehors, le patronage exclusif ou principal de nos coreligionnaires et compatriotes (Mgr. Moreau) ; 3o, répondre aux vœux formels exprimés par le Souverain Pontife et créer une association honnête, irréprochable, ouvrant ses rangs aux prolétaires, à côté des sectes et sociétés louches ou mauvaises (Mgr. Labrecque) ; 4o, enfin, opérer au grand jour, sur le terrain essentiellement catholique et français (Mgr. Langevin).

L'Union Franco-Canadienne se présente donc comme le véritable terrain d'action sociale, pour organiser la résistance contre les mauvais courants économiques ; pour remplir la tâche de secourir les misères populaires, en leur assurant les secours de la mutualité, selon l'esprit de solidarité recommandé par l'Evangile ; la tâche d'éclairer les masses, pour les préserver de la contagion de la propagande maçonnique, et leur garantir le bénéfice des bonnes institutions catholiques, afin de les mettre à l'abri de...